

compagnies d'assurance, pour obtenir l'argent dont il a besoin. Non, le ministre préfère ne pas tenir compte de ces recommandations. Il se dit que ces grandes compagnies le soutiennent en période électorale et il faut donc les protéger entre-temps.

Le député de Verdun (M. Mackasey) a critiqué le Nouveau parti démocratique pour avoir applaudi à certaines parties du Rapport Carter et négligé le principe fondamental voulant que le rapport doit être accepté comme un tout. Le gouvernement le rejette totalement, ce qui n'inquiète pas le député de Verdun. Il nous a demandé pourquoi nous n'avons pas approuvé certaines recommandations portant sur les syndicats, les coopératives et les prestations de sécurité sociale aux ouvriers. Le député n'a pas précisé que les réformes radicales de l'impôt sur le revenu des particuliers recommandées par la Commission Carter toucheraient ces catégories de citoyens. Il s'ensuivrait une réduction de 10 p. 100 pour le petit salarié qui touche \$5,000 ou moins et de 7 p. 100 pour ceux qui touchent entre \$5,000 et \$10,000. Ce changement affecterait la grande majorité des Canadiens mais le gouvernement a choisi de les ignorer, ce qui revient à protéger les catégories les plus fortunées.

• (8.10 p.m.)

Le passage le plus troublant du budget, c'est celui dans lequel le ministre parlait de réduire les programmes de gouvernement. Voici ce qu'il a déclaré comme en fait foi la page 4904 du hansard du 30 novembre:

Comme je l'ai déjà indiqué, le problème qui se pose, quant aux capitaux dont nous avons besoin, provient non seulement de nos programmes de dépenses, mais aussi, dans une large mesure, de nos programmes de prêts. Au cours de la présente année financière, par exemple, le Trésor fédéral prête un montant net de 608 millions à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'habitation et autres fins connexes, et cela compte tenu des remboursements que nous touchons. Nous prêtons un montant net de 167 millions à la Société du crédit agricole pour les hypothèques sur les fermes. Nous avançons 60 millions à la Commission de prêts aux anciens combattants pour fins d'habitation et de crédit agricole. Il faudra restreindre l'envergure de ces programmes de prêts. Je suis sûr que nous pouvons le faire sans conséquences graves pour l'économie, si nous tenons compte du meilleur mouvement de fonds hypothécaires auquel nous pouvons nous attendre maintenant sur le marché des capitaux.

Monsieur l'Orateur, le premier ministre (M. Pearson), a préconisé la même méthode ce matin à la conférence fédérale-provinciale sur l'habitation et les affaires urbaines. Il a de nouveau annoncé des restrictions au programme de financement du gouvernement. Le premier ministre avait beau jeu de dire ce matin que les deux tiers des Canadiens habi-

teraient 29 centres urbains vers 1980 et qu'il nous faut 160,000 mises en chantier cette année. Il a fait un appel à la collaboration et a fait ressortir l'importance primordiale du nombre annuel de logements. L'association des maires et des présidents de conseils municipaux soutiennent pour leur part que l'initiative du gouvernement fédéral s'impose et qu'il faut plus de fonds prévus pour régler la crise du logement. Toutefois, le premier ministre a déclaré en conclusion que le gouvernement arrêterait son assistance financière; il donnera d'abondants conseils mais pas d'argent. C'est la formule exposée ce matin par le premier ministre.

Il a proposé comme autre solution au problème du logement la création d'un conseil de l'habitation et de l'aménagement urbain, muni probablement d'un secrétariat et d'une division de recherches à plein temps. Pourquoi, monsieur l'Orateur, créer un tel organisme? Le printemps dernier, le ministre responsable de l'habitation a parcouru le pays en organisant un colloque sur l'habitation dans chaque grande ville, et il a recueilli les données nécessaires pour régler la crise.

Le Conseil économique du Canada a étudié à fond le problème et a proposé des solutions. Elle est intéressante toutefois la formule d'un conseil de l'habitation et de l'aménagement urbain proposée par le ministre pour surmonter la crise du logement. On remarque avec intérêt qu'il a exposé quatre réformes particulières qu'il se propose d'apporter à la politique fédérale de l'habitation. En parlant du gouvernement fédéral, il a dit «dans la mesure où nous le permettent nos ressources». Voilà qui indique l'intention du gouvernement face à la crise du logement. Le premier ministre nous a exposé les quatre objectifs que voici: la participation financière fédérale à une délimitation d'ensemble de nos régions urbaines et à l'achat à l'avance de terrains destinés à des voies de communications et d'espaces libres pour les loisirs et à des fins communautaires semblables; deuxièmement, l'aide financière fédérale à des projets de regroupement de terrains destinés aux collectivités suburbaines; troisièmement, un programme de subventions à l'habitation incorporé au programme de lutte contre la pauvreté dans des régions spéciales marquées par une pauvreté générale, par l'absence de chances d'emploi et par une croissance économique lente; quatrièmement, une politique d'habitation plus dynamique pour assurer des logements aux personnes à revenus modiques.

Monsieur l'Orateur, il souligne encore ici ce programme en disant: «Quand nos ressources le permettront». Nous, du Nouveau parti démocratique, voyons les choses autrement. Nous disons que la solution du problème du